



**Comprendre en 10 questions-réponses
la collaboration mise en place entre
le Junior Arlonais (matricule 1500) et l'Alliance Arlon (matricule 0781)
à partir de la saison 2018-2019.**

1. Pourquoi l'Alliance Arlon et le Junior ont-ils décidé de collaborer la saison prochaine ?

Chacun des 2 clubs a constaté que dans certaines catégories il leur était parfois difficile de mettre en place une équipe homogène et complète (soit 10 à 12 joueurs) pour tenir une saison complète. L'idée d'un rapprochement des 2 clubs a donc été analysée. Au départ, l'analyse portait sur certaines équipes, mais finalement les 2 Comités se sont dit que tous les niveaux de U14 à séniors pouvaient profiter de cette collaboration. **Soit, sportivement, un plus pour tous les joueurs !**

2. Pourquoi les catégories petits panneaux ne sont pas concernées ?

Tant à l'Alliance Arlon qu'au Junior Arlonais, les équipes en catégories petits panneaux (U6 à U12) ne souffrent pas d'insuffisance de joueurs comme certaines équipes en grands panneaux. Il n'était donc pas nécessaire de prévoir ce même rapprochement dès la saison 2018-2019. **Donc, pour les joueurs petits panneaux, rien ne change pour eux.**

3. Je suis un joueur/une joueuse en catégories U14 (F/G) – U16 (F/G) – U18G ou U19F. Que va-t-il vraiment se passer pour moi ?

Tous les garçons du Junior Arlonais (matricule 1500) des catégories susmentionnées seront transférés administrativement vers l'Alliance Arlon (matricule 0781). Cela veut dire qu'ils continueront à appartenir au Junior Arlonais mais qu'ils sont autorisés par l'AWBB à jouer la saison prochaine à l'Alliance Arlon.

Inversément, toutes les filles de l'Alliance Arlon (matricule 0781) des catégories susmentionnées seront transférées administrativement vers le Junior Arlonais (matricule 1500). Cela veut dire qu'elles continueront à appartenir à l'Alliance Arlon mais qu'elles sont autorisées par l'AWBB à jouer la saison prochaine au Junior Arlonais.

Ainsi, avec suffisamment de joueurs dans chaque catégorie, il est plus facile d'organiser les équipes.

4. Je suis un joueur/une joueuse en catégories Séniors. Que va-t-il vraiment se passer pour moi ?

Sous le même principe que celui mis en place en équipes jeunes, les équipes séniors Dames joueront sous le matricule 1500 et les équipes séniors Hommes sous le matricule 0781.

5. **Le mail transmis le 24 avril dernier à tous les membres des 2 clubs mentionne pourtant qu'une équipe sénior Dame (P1D) sera maintenue auprès de l'Alliance Arlon et une équipe sénior Hommes (P2M) auprès du Junior Arlonais. Pourquoi déroger au principe décrit à la question 4 ?**

Le Comité Provincial (CP) du Luxembourg a informé ses clubs membres qu'à partir de la saison 2018-2019 l'AWBB ne permettra plus aux clubs d'avoir plusieurs équipes séniors dans une même division. Un accord a donc été trouvé entre le CP et les clubs de la province pour splitter la 2^{ème} division provinciale en 2 poules. Ainsi, sous un même matricule, un club pourra garder 2 équipes en 2^{ème} division provinciale pour autant que celles-ci soient reprises chacune dans une poule différente. Compte tenu du grand nombre de joueurs admis à participer aux championnats séniors, et sachant que l'Alliance Arlon a déjà une équipe sénior Hommes dans chaque division (et chaque poule), une équipe Hommes restera inscrite sous le matricule 1500 et jouera en P2M. De même, une équipe Dames restera inscrite sous le matricule 0781 et jouera en P1D. **Ceci doit permettre à chaque joueur/joueuse de trouver une équipe à son niveau.**

6. **Malgré le rapprochement des 2 clubs, mon équipe ne rassemble pas assez de joueurs/joueuses ?**

Ce problème peut effectivement arriver et est indépendant de la bonne volonté des Comités 0781 et 1500. Dans ce cas, les Comités mettront tout en œuvre pour que l'équipe puisse être maintenue en demandant soit à certains joueurs de la catégorie inférieure de venir aider, soit ils chercheront à transférer d'autres joueurs de l'extérieur. **Les Comités s'engageront à ce que chaque équipe puisse jouer le championnat 2018-2019 dans de bonnes conditions.**

7. **Ce rapprochement entre le Junior Arlonais (matricule 1500) et l'Alliance Arlon (matricule 0781) ne me convient pas. Que puis-je faire ?**

Chaque joueur est libre d'accepter ou refuser ce rapprochement. Dans le cas d'un refus, le joueur n'aura malheureusement pas d'autres possibilités que de se trouver un autre club. Suivant la date de sa décision, il pourra demander à être transféré totalement ou administrativement (plus d'informations peuvent être obtenues auprès du secrétaire de votre club).

Il est évidemment toujours dommage qu'un joueur décide de quitter un club. **Les Comités ne peuvent qu'encourager un joueur soucieux à venir en parler. Une petite discussion sereine permet parfois d'aider un joueur à revenir sur une décision prise sur un coup de tête.**

8. **En tant que joueur, j'ai le sentiment qu'on m'envoie jouer dans un « autre » club !**

C'est évidemment un sentiment qu'il ne faut pas avoir. Les 2 Comités mettront tout en œuvre pour que chacun puisse comprendre qu'il y gagnera dans ce rapprochement entre l'Alliance Arlon et le Junior Arlonais. D'autant que cette collaboration au cours de la saison 2018-2019 sèmera les bases d'un futur grand club pour la ville d'Arlon.

L'objectif final est de former dès la saison 2019-2020 un grand club arlonais avec 1 nom unique et 2 matricules. Ce rassemblement donnera plus de flexibilité et permettra à chaque joueur/joueuse de pouvoir évoluer dans une équipe plus homogène. Chacun pourra donc être fier de participer à ce grand challenge.

9. Et si la mayonnaise ne prenait pas au terme de la saison 2018-2019. Y aura-t-il quand même la formation d'un seul club avec 1 nom unique et 2 matricules ?

Dans ce cas, les joueurs transférés administrativement reviendraient naturellement dans leur club d'origine et chacun des deux clubs reprendrait sa route séparément.

Cette situation n'est évidemment souhaitée par personne. Car chaque club, chaque joueur perdrait tous les avantages qu'une plus grande structure peut lui offrir (flexibilité, homogénéité des équipes, organisation des entraînements, disponibilité des salles, coaching approprié, etc...).

Si les 2 Comités ont accepté conjointement de rassembler leurs forces, c'est qu'ils sont convaincus de la réussite de cette collaboration ... mais surtout que tous les joueurs seront les grands gagnants et pourront pratiquer leur sport favori dans des conditions meilleures que par le passé.

10. Est-ce qu'un aussi grand club avec autant d'équipes et de membres sera facilement gérable ? Ne va-t-il pas perdre son esprit familial qu'on peut connaître dans une plus petite structure ?

L'Alliance Arlon s'est dotée depuis le début de saison écoulée d'un logiciel performant et spécialement conçu pour la gestion d'un grand club sportif. Ceci facilite déjà une partie du travail administratif. Néanmoins, comme dans tout club ou association, c'est le nombre de bénévoles prêts à s'investir ou à donner ponctuellement un coup de main qui facilite la prise en charge du travail tout au long de la saison. **N'hésitez donc pas à vous faire connaître auprès de nos Comités et à vous engager avec nous dans la réussite de ce grand club arlonais de basket que nous souhaitons tous.**

Quant à l'ambiance familiale déjà existante tant à l'Alliance Arlon qu'au Junior Arlonais, elle continuera évidemment à vivre si chacun continue à entretenir la bonne humeur dans chaque équipe. **Continuer à encourager tous nos joueurs, des plus jeunes aux plus âgés, les aidera à encore progresser et porter haut les couleurs du basket arlonais.**

Si, après avoir parcouru ces 10 questions-réponses, vous gardez encore certaines interrogations, n'hésitez vraiment pas à questionner les coaches et délégués de votre équipe, les membres des Comités 1500 et 0781 ou l'une des personnes de contact suivantes :

- pour le Junior Arlonais : Elodie Lemmer (elodielemmer@gmail.com)
- pour l'Alliance Arlon : Bernard Reynolds (bernie@basket-arlon.be)
Olivier Bon (secretariat@basket-arlon.be)